



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 décembre 2018

## Invitation presse

### Signature du Protocole des opérations de contrôle des armes et stupéfiants en milieu scolaire

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et la toxicomanie, coordonné par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), place l'École comme un acteur de premier plan dans la politique de prévention des conduites addictives.

Dans ce cadre, Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, Renaud GAUDEUL, Procureur de la République et Pascal JAN, Recteur de l'Académie signeront un protocole visant à une meilleure coordination des acteurs en matière de lutte contre les armes et les stupéfiants en milieu scolaire, vendredi 21 décembre 2018.

**La presse est invitée à la signature du Protocole**

**Vendredi 21 décembre 2018 à 9h45 à la Préfecture – Salle Schoelcher**

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
Florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972